

## Action 17.3 : « Cour jardin, tous jardiniers »

Le CAUE Var accompagne les collectivités varoises – en l’occurrence les communes, quand il s’agit d’écoles maternelles et élémentaires – dans leurs démarches de désimperméabilisation et de végétalisation. Au-delà d’un projet d’aménagement seul, il s’agit de démarches qui mêlent conseil technique, concertation citoyenne, sensibilisation paysagère et architecturale et éducation à l’environnement. Il s’agit d’un levier d’action puissant en faveur de l’amélioration de la qualité de l’air dans les écoles publiques, lieux d’accueil de l’enfance et laboratoires du vivre ensemble.

### Objectifs, résultats attendus

- **Objectif 1 : Réduction de la pollution atmosphérique dans les établissements scolaires**
- Résultat attendu 1 : Abaissement de la température
- Résultat attendu 2 : Stockage du CO<sub>2</sub>
- Résultat attendu 3 : Élimination de l’O<sub>3</sub>
  
- **Objectif 2 : Sensibilisation et médiation de tous les publics sur le lien entre qualité de l’air et végétalisation**
- Résultat attendu 1 : Sensibilisation des élu.e.s
- Résultat attendu 2 : Sensibilisation des techniciens de collectivités
- Résultat attendu 3 : Sensibilisation des équipes pédagogiques
- Résultat attendu 4 : Sensibilisation des enfants et parents d’élèves

### Description détaillée de l’action

Dans un contexte d’urgence climatique, environnementale et d’augmentation de la demande sociale en espaces de nature et en démarches participatives, le nombre de démarches de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d’écoles est en augmentation. Ces démarches sont portées par les collectivités, propriétaires, gestionnaires et maîtres d’ouvrages des projets qui ont compris que les écoles peuvent être des **espaces végétalisés, ludiques et optimisés** répondant à des **enjeux climatiques et pédagogiques**.

Le CAUE Var, à travers sa mission de conseil et de sensibilisation, accompagne les collectivités dans l’avancement de ces démarches, à travers des ateliers de participations auprès de tous les publics et d’une aide à la décision.

#### Les projets « Cour jardin, tous jardiniers »

- Les démarches « Cour-Jardin » sont portées par la volonté de **désimperméabiliser et de végétaliser la cour des écoles**. C’est un **projet paysager avec une grande part de sensibilisation** à la fois. Le **projet est porté par le CAUE Var**, notamment par les équipes chargées de **sensibilisation** et de **conseil**.
- En ce moment, **plusieurs écoles varoises font partie du dispositif**. Chaque école est spécifique et à ses projets propres, sur les communes de Hyères, de Saint-Maximin, de Toulon, de Puget-Ville, du Luc-en-Provence, du Cannet-des-Maures, de Lorgues
- Remarque : l’école **Fort Rouge à Toulon** avait déjà entamée des démarches en ce sens. Le CAUE Var a permis de réenclencher le **processus de transition de la cour d’école**. Les travaux ont été menés pendant l’été 2023, pour une livraison de la cour « à jardiner » à la rentrée scolaire 2023, avec une phase de plantation des sujets végétaux à l’automne 2023.
- Dans chaque école : trois **ateliers de sensibilisation à destination des élèves** ainsi que les deux **ateliers de concertation des adultes** (enseignants, parents d’élèves, agents et services techniques de mairie) ont déjà eu lieu. Ces ateliers permettent au CAUE Var de **réaliser une synthèse** à partir des données récoltées. Ce **dossier d’aménagement** de la cour sera transmis, le plus souvent, à un maître d’œuvre (maîtrise d’œuvre paysagère menée par un.e paysagiste concepteur.trice), qui

conduira les phases d'études, de projet et de suivi de chantier du projet.

|                    |  |
|--------------------|--|
| <b>Porteur</b>     | CAUE Var   |
| <b>Partenaires</b> | Communes et intercommunalité varoises  |
| <b>Échéance</b>    | Plusieurs démarches en cours en parallèle (2 cours d'écoles ont été « livrées prêtes à être jardinées » à la rentrée scolaire 2023, plusieurs autres écoles sont en phases de conseil, puis passation aux maîtrises d'œuvres paysagères) |

| Éléments d'analyse de l'action                                       |   |
|--|---|
| <b>Impact sur la qualité de l'air / l'exposition des populations</b> | Les plantations (arbres, arbustes, herbacées) participent à la dépollution de l'air par la captation de particules fines, des poussières et de gaz comme le CO <sub>2</sub> .                               |
| <b>Acceptabilité sociale</b>   | Très bonne. Les collectivités territoriales sollicitent le CAUE Var, les équipes pédagogiques interpellent les collectivités territoriales, les parents d'élèves prennent conscience de cette urgence, etc. |
| <b>Coût</b>  | Un accompagnement gratuit du CAUE Var (participation aux frais supplémentaires induits par la mission), honoraires de maîtrise d'œuvre, relevés et études complémentaires, coûts travaux.                   |
| <b>Faisabilité juridique</b>   | Nécessite une expertise (maîtrise d'œuvre paysagère hors-CAUE Var, conseil et sensibilisation et formation du CAUE Var)   |



## Indicateurs

### Suivi de l'action

| Indicateur de suivi                         | Chargé de récolte des données | Fréquence de mise à jour des indicateurs |
|---|-------------------------------|--|
| Nombre d'écoles concernées dans le Var : 10 | CAUE Var                      | annuelle                                 |